

Image not found or type unknown



Liquidation judiciaire et suite

Par **seldevie**, le **05/04/2015** à **10:33**

Bonjour,

Je suis en liquidation judiciaire depuis peu.

Le juge a désigné un avocat pour liquider l'entreprise en SARL, il me demande 500 euros de provisions.

Je n'ai pas cette somme.

Je voudrais savoir si je serais obligée de payer de ma poche et si je dois m'attendre à d'autres dépenses que je devrai payer personnellement.

Merci